

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 28 MAI 2013

- n° 92 de Mme Christa Mutter (Verts) et de MM. Gilles Bourgarel (Verts) et Rainer Weibel (Verts), ainsi que de 16 cosignataires, demandant au Conseil communal un concept de qualité des installations dans l'espace public et du mobilier urbain

Mme Christa Mutter (Verts) résume le postulat ci-après :

"Nous proposons que le Conseil communal présente un concept concernant les installations dans l'espace public, le mobilier urbain et le rôle d'exemplarité de la Commune en la matière ainsi qu'un rapport sur le remplacement successif des éléments qui ne correspondent pas à ce concept.

Wir schlagen vor, dass der Gemeinderat ein Qualitätskonzept über die Installationen und das Mobiliar im öffentlichen Raum erstellt. Ein beispielhaftes Vorgehen der Gemeinde einführt, und jene Elemente sukzessive, selbst die, die diesem Konzept widersprechen.

La valeur de l'espace urbain, l'atmosphère de vie dans une ville est aussi fonction du soin accordé à cet espace dans les détails : la cohérence et la qualité des installations, le choix des matériaux et des couleurs. Plusieurs villes suisses ont par exemple étudié et posé une signalétique piétonnière cohérente, soignée et évolutive.

La Ville devrait suivre cet exemple :

1. *développer un concept des installations dans l'espace public (domaine public et privé);*
2. *introduire une politique d'exemplarité dans l'aménagement de l'espace public, en commençant par supprimer et remplacer les verrues posées ces dernières années;*
3. *introduire des règles de base pour le mobilier placé dans l'espace public;*
4. *introduire une notion de qualité d'aménagement dans les autorisations pour les enseignes et autres éléments visibles depuis l'espace public.*

Fribourg, on le sait, est un joyau qui présente un quartier médiéval précieux, un grand boulevard remarquable, des quartiers art nouveau et de nombreux bâtiments, fontaines, tours, etc. de valeur.

Fribourg, on le sait et on le subit tous les jours, présente un ensemble d'installations urbaines désastreuses de toutes sortes. La seule exception positive à mentionner est constituée par l'aménagement public et privé de la rue de Romont, mais qui est également défigurée par l'emplacement irréfléchi des poubelles sur socle en béton.

Quelques exemples, liste non exhaustive, d'éléments à supprimer ou à améliorer, publics et privés :

1. *les panneaux blancs de signalétique touristique, à l'aspect spécialement 'cheap' achetés et posés sans concept et sans tenir compte des propositions concrètes qui avaient été faites par l'Agenda 21 en 2005;*
2. *les toujours incroyables entrées d'escalators type 'chapelle Charrière' autour d'Equilibre/Manor;*
3. *les sept ou huit types de poubelles déclinés pour certains modèles en près de cinq couleurs différentes. Les emplacements des modèles récents avec un socle massif en béton ont été*

choisis sans aucun respect de la qualité et de la fonction des places, chemins et parcs dans lesquels ils sont placés. Citons par exemple le parc Sémiramis, le jardin de l'hôpital des Bourgeois, la place du Petit-Saint-Jean, la rue de Romont, tous défigurés par ces blocs. Des endroits ou des emplacements plus appropriés étaient pourtant facile à trouver;

- 4. l'installation récente de planches métalliques brunes et spécialement laides au Varis/Joseph-Piller, en face de la BCU, posées de façon illégale par l'ACPC (donc le Canton) et régularisées par la Ville par après. Ceci sur des murets qui se prêtaient bien à la pose d'une balustrade ou mieux, d'éléments qui pourraient devenir des banquettes donnant sur la future zone de rencontre;*
- 5. le mobilier (chaises, parasols, plantes) des terrasses de restaurants où de bons et de mauvais exemples se côtoient. Il ne s'agit pas d'imposer une totale uniformité ni de bannir les couleurs. On peut faire aussi bien 'design sobre' (exemple : TM Café) ou 'couleurs gaies' (exemple : Intrigo) avec une certaine qualité. Mais la Ville devrait édicter quelques règles de base;*
- 6. les totems de zones 30, selon le modèle 'il faut que ça se voit que c'était spécialement bon marché';*
- 7. la place de la Gare, son auvent, son kiosque, ses bacs à fleurs."*